Nations Unies S/2007/586



# Conseil de sécurité

Distr. générale
3 octobre 2007
Français
Original : anglais

## Lettre datée du 2 octobre 2007, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de me référer à la résolution 1771 (2007) du Conseil de sécurité concernant la République démocratique du Congo, adoptée le 10 août 2007, par laquelle le Conseil m'a prié de rétablir, pour une période expirant le 15 février 2008, le Groupe d'experts constitué en application du paragraphe 10 de la résolution 1533 (2004) et dont le mandat a été élargi par le paragraphe 21 de la résolution 1596 (2005).

En conséquence, je tiens à vous informer que j'ai nommé les personnes ci-après membres du Groupe d'experts pour la période prenant fin le 15 février 2008 :

Abdoulaye Cissoko (Mali, spécialiste de l'aviation);

Caty Clément (Belgique, spécialiste régional);

Amadou Hamidou (Niger, spécialiste des questions douanières);

Ramón Miranda Ramos (Espagne, spécialiste des armes);

Gregory Salter (Royaume-Uni, spécialiste des questions financières).

J'ai en outre demandé à M. Miranda Ramos d'assumer les fonctions de coordonnateur du Groupe d'experts.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter cette information à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(*Signé*) **Ban** Ki-moon

07-52772 (F) 041007 041007